

IDENTIFICATION

149

Identifiant

7932-69-5053

Adresse

45-47, avenue Waverley

Dénomination

Novembre 2003

DONNÉES HISTORIQUES

Construction

- Date ou période de construction : vers 1920
- Concepteur(s) : Inconnu
- Propriétaire d'origine : Inconnu

Présentation sommaire

La résidence située au 45-47, avenue Waverley aurait été bâtie vers 1920, soit entre le moment de la subdivision de ce secteur en terrains à bâtir en 1912 et le moment où elle figure sur un plan d'assurance-incendie en 1923. Il s'agit d'une propriété qui puise largement au mouvement Arts and Crafts et plus particulièrement au Shingle style en ce qui concerne son volume massif et la forme de sa toiture. La demeure se compose d'un corps de logis de plan rectangulaire à deux étages, d'une toiture à deux versants droits aux croupes tronquées, d'un oriel disposé en façade, d'une grande lucarne en appentis disposée sur le versant droit et de chatières disposées au sommet des croupes.

Principales modifications

- Le recouvrement original de la toiture a été remplacé par des bardeaux d'asphalte.
- Le parement extérieur original en bardeau de cèdre a été remplacé par un crépi texturé.
- Certaines fenêtres ont été remplacées.

DONNÉES ARCHITECTURALES

Typologies

- Typologie fonctionnelle (fonction d'origine et usage actuel) : Maison unifamiliale
- Typologie constructive apparente : Charpente claire
- Typologie formelle dominante (courant stylistique) : Shingle style

Paysage

- Environnement immédiat : Milieu constitué de maisons unifamiliales dans un cadre paysager remarquable.
- Type d'implantation : Bâtiment isolé situé au centre du terrain.

Architecture

- La demeure est caractéristique de l'architecture Shingle style entre autres par son volume massif, sa toiture enveloppante aux pignons tronqués, ses lucarnes en appentis et ses chevrons apparents.

État physique

- Bon état : le bâtiment est bien entretenu et ne présente pas de détériorations.

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Valeur patrimoniale

- Appréciation générale : Bonne
- Intérêt d'art et d'architecture : Il s'agit d'un excellent exemple de propriété qui s'inscrit dans le courant Shingle style
- Authenticité : La maison conserve son intégrité quant à la volumétrie et à certaines composantes.
- Qualité d'insertion dans son environnement bâti ou paysager : La résidence s'intègre harmonieusement à son cadre végétal. Elle contribue à définir l'image distinctive des premiers développements suburbains de l'arrondissement avec son architecture pittoresque.

Recommandations de mise en valeur

À conserver :

- La volumétrie;
- La forme de la toiture;
- La lucarne en appentis;
- L'ordonnance et la dimension des ouvertures;
- La porte;
- Les fenêtres à petits carreaux qui subsistent;
- Les chambranles autour des ouvertures;
- Les chevrons apparents;
- Le portail classique.

À corriger :

- Bien que le crépi convienne pour les murs extérieurs, un parement de bardeau de cèdre serait plus approprié;
- Remplacer le bardeau d'asphalte par un matériau traditionnel tel la tôle ou le cèdre.

SOURCES DOCUMENTAIRES

Documents consultés

- MONGRAIN, Guy. *Le développement urbain de Pointe-Claire (volet 1)*. Montréal, octobre 2003.
- Permis de construction. APC.
- UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU. *Insurance Plan of the Town of Pointe-Claire*. 1923. ANC.

Patri-Arch, avril 2004